

2.2 Area [ha]:

809.28

2.3 Marine area [%]

0.0

2.4 Sitelength [km]:

0.0

2.5 Administrative region code and name

NUTS level 2 code

Region Name

LU00	Luxembourg (Grand-Duché)
------	--------------------------

2.6 Biogeographical Region(s)

Continental (100.0
%)

3. ECOLOGICAL INFORMATION

[Back to top](#)

3.1 Habitat types present on the site and assessment for them

Annex I Habitat types						Site assessment			
Code	PF	NP	Cover [ha]	Cave [number]	Data quality	A B C D	A B C		
						Representativity	Relative Surface	Conservation	Global
3150B			1.43		M	B	C	B	B
6410B			0.21		G	A	B	B	B
6430B			1.31		M	B	B	B	B
6510B			61.52		G	A	B	A	A
9130B			265.58		G	A	C	B	A
9160B			84.27		G	A	B	A	A
91E0B			7.93		G	A	B	C	B

- **PF:** for the habitat types that can have a non-priority as well as a priority form (6210, 7130, 9430) enter "X" in the column PF to indicate the priority form.
- **NP:** in case that a habitat type no longer exists in the site enter: x (optional)
- **Cover:** decimal values can be entered
- **Caves:** for habitat types 8310, 8330 (caves) enter the number of caves if estimated surface is not available.
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation)

3.2 Species referred to in Article 4 of Directive 2009/147/EC and listed in Annex II of Directive 92/43/EEC and site evaluation for them

Species					Population in the site					Site assessment				
G	Code	Scientific Name	S	NP	T	Size		Unit	Cat.	D. qual.	A B C D	A B C		
						Min	Max				Pop.	Con.	Iso.	Glo.
I	6199	Euplagia quadripunctaria			p				R	M	C	C	C	B
I	1060	Lycaena dispar			p				R	M	B	C	C	A
M	1323	Myotis bechsteinii			p	70	120	i	P	G	B	A	C	B
M	1324	Myotis myotis			r	1	10	i	R	M	C	B	C	B
A	1166	Triturus cristatus			p	10	100	i	R	M	B	B	C	B

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, I = Invertebrates, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Type:** p = permanent, r = reproducing, c = concentration, w = wintering (for plant and non-migratory species use permanent)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the Standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting (see [reference portal](#))
- **Abundance categories (Cat.):** C = common, R = rare, V = very rare, P = present - to fill if data are deficient (DD) or in addition to population size information
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation); VP = 'Very poor' (use this category only, if not even a rough estimation of the population size can be made, in this case the fields for population size can remain empty, but the field "Abundance categories" has to be filled in)

3.3 Other important species of flora and fauna (optional)

Species			Population in the site					Motivation						
Group	CODE	Scientific Name	S	NP	Size		Unit	Cat.	Species Annex		Other categories			
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D
I		Apeira syringaria						P			X			
I		Aricia agestis						P			X			
P		Dactylorhiza majalis						P			X			
M	1363	Felis silvestris						P	X		X			
I		Macrochilo cribrumalis						P			X			
M	1320	Myotis brandtii						P	X		X			
M	1322	Myotis nattereri						P	X		X			
M	1331	Nyctalus leisleri						P	X		X			
P		Oenanthe peucedanifolia						P			X			
I		Orthonama vittata						P			X			
P		Scorzonera humilis						P			X			
P		Senecio aquaticus						P			X			
P		Succisa pratensis						P			X			

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, Fu = Fungi, I = Invertebrates, L = Lichens, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **CODE:** for Birds, Annex IV and V species the code as provided in the reference portal should be used in addition to the scientific name
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting, (see [reference portal](#))
- **Cat.:** Abundance categories: C = common, R = rare, V = very rare, P = present
- **Motivation categories:** IV, V: Annex Species (Habitats Directive), A: National Red List data; B: Endemics; C: International Conventions; D: other reasons

4. SITE DESCRIPTION

4.1 General site character

[Back to top](#)

Habitat class	% Cover
N17	1.0
N27	39.7
N16	45.9
N06	0.4
N10	10.4
N26	0.5

N07	2.1
Total Habitat Cover	100

Other Site Characteristics

Situation :La zone englobe les prairies et forêts situées entre les lignes de chemin de fer Luxembourg-Arlon et Luxembourg-Pétange aux alentours de Bertrange et Dippach. Milieu physique :Le site est formé par les couches du Pliensbachien constituées des couches à Amatheus margaritatus composées de marnes argileuses feuilletées reposant sur les couches de calcaire acieux, faisant l'articulation avec la période du Sinémurien supérieur dont plusieurs couches affleurent (marnes pauvres en fossiles et calcaires de Strassen). La majeure partie de la zone est couverte par des sols argileux, faiblement à modérément gleyifiés, mise à part les alluvions le long des cours d'eau (Houbaach). Occupation du sol :Le site, à vocation agricole sur la moitié de la surface, est surtout couvert par les prairies (4/5e des surfaces agricoles) avec encore une proportion élevée de prairies humides peu ou pas fertilisées et de prairies mésophiles de fauche. Les forêts occupent l'autre moitié du site et sont essentiellement constituées par la chênaie à charmes humide ainsi que la hêtraie à mélisse et aspérule. Les résineux occupent moins d'1 % de la zone.

4.2 Quality and importance

Intérêts selon la directive « Habitats » :La zone abrite 7 types d'habitats de l'annexe I, dont un est prioritaire. Une caractéristique de la zone est la présence de restes de prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae) (6410), ainsi que la surface importante occupée par les prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) (6510). Ces prairies humides et mésophiles confèrent à la zone un intérêt pour la conservation des espèces de papillons et notamment pour le Cuivré des marais Lycaena dispar. Il y a également lieu de mentionner les nombreuses mares de la zone, dont certaines répondent aux critères des plans d'eau eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition (3150) et qui abritent le Triton crêté Triturus cristatus. Un autre attrait de la zone sont les habitats forestiers correspondant majoritairement aux hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130) et aux chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli (9160). Grandes parties de ces deux types d'habitats présentent une qualité élevée pour accueillir le Murin de Bechstein Myotis bechsteinii, espèce de chauve-souris de l'annexe II. La présence du Grand-Murin Myotis myotis y a également été documenté. À citer encore les forêts alluviales résiduelles à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0*), habitat prioritaire, au niveau des zones humides ainsi que les mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430) le long des cours d'eau et lisières forestières. Autres intérêts écologiques :Concernant les espèces visées par l'annexe IV de la directive « Habitats », la présence de la Rainette verte Hyla arborea est à signaler. Après son extinction et suite à la réalisation de mesures de création et d'amélioration de plans d'eau, un projet de réintroduction a permis à cette espèce de s'établir au niveau des habitats humides de la zone. Le Lézard des murailles Podarcis muralis est présent dans les milieux ouverts secs. Les forêts de la zone accueillent le Muscardin Muscardinus avellanarius ainsi que des espèces de chauves-souris de l'annexe IV et constituent un corridor écologique pour le Chat sauvage Felis silvestris. La zone accueille également quelques espèces d'oiseaux de l'annexe I de la directive « Oiseaux ». Les deux espèces de Milans, royal Milvus milvus et noir Milvus migrans, nichent au niveau des habitats forestiers de la zone. Le Pic noir Dryocopus martius y est également rencontré notamment dans les hêtraies de la zone, ainsi que le Pic mar Dendrocopos medius dans les chênaies et forêts alluviales. Au niveau des milieux ouverts, la Pie-grièche écorcheur Lanius collurio est présente en période de nidification. La pie-grièche gris Lanius excubitor et la Bergeronnette printanière Motacilla flava, deux espèces visées par l'article 4.2 de la directive « Oiseaux » sont encore rencontrés en période de migration, au niveau des milieux ouverts et des prairies humides respectivement.

4.3 Threats, pressures and activities with impacts on the site

The most important impacts and activities with high effect on the site

Negative Impacts			
Rank	Threats and pressures [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]
H	A08		i
H	K02		i
M	K02.03		i
M	B02		i

Positive Impacts			
Rank	Activities, management [code]	Pollution (optional) [code]	inside /outside [i o b]
M	A03.03		i
M	B02		i
M	A04.02		i
M	B02.01.01		i
M	A03.02		i

Rank: H = high, M = medium, L = low

Pollution: N = Nitrogen input, P = Phosphor/Phosphate input, A = Acid input/acidification,

T = toxic inorganic chemicals, O = toxic organic chemicals, X = Mixed pollutions

i = inside, o = outside, b = both

4.4 Ownership (optional)

4.5 Documentation

CUNGS J., 1996;Endbericht zur Untersuchung von Lycaena dispar im Jahre 1995.

5. SITE PROTECTION STATUS (optional)

5.1 Designation types at national and regional level:

[Back to top](#)

Code	Cover [%]	Code	Cover [%]	Code	Cover [%]
LU07	99.9	LU02	18.6		

5.2 Relation of the described site with other sites:

designated at national or regional level:

Type code	Site name	Type	Cover [%]
LU02	Léi	+	7.9
LU02	Ënneschte Bësch	+	10.7
LU07	Région du Lias moyen	*	99.9

5.3 Site designation (optional)

Règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zones spéciales de conservation. (Mém. A - 220 du 17 novembre 2009, p. 3834) Règlement grand-ducal du 6 octobre 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Bertrange - Greivelsershaff / Bouferterhaff ». #<http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/10/06/a647/jo#>

6. SITE MANAGEMENT

[Back to top](#)

6.1 Body(ies) responsible for the site management:

6.2 Management Plan(s):

An actual management plan does exist:

<input checked="" type="checkbox"/> Yes	Name: Lias moyen Link: https://environnement.public.lu/dam-assets/documents/natur/natura2000/lu0001025-lu0001026-lu0001027-lu0001054-lu0001070-lu0001075-lu0001077-lu0002017.pdf
<input type="checkbox"/> No, but in preparation	
<input type="checkbox"/> No	

6.3 Conservation measures (optional)

Principes de gestion Les prairies humides du site contiennent quelques rares échantillons de la prairie à molinie jadis assez répandue dans la région. La gestion de ce type d'habitat menacé au niveau européen devra se faire moyennant des contrats d'extensification à longue durée conclus avec les exploitants concernés. Les exigences des espèces animales menacées liées à ce type de prairies devront également être prises en compte. Les autres prairies maigres de fauche allant des prairies humides jusqu'aux prairies présentant une sécheresse estivale marquée, devront également être gérées moyennant des contrats d'extensification. Une majeure partie des prairies à haute valeur écologique font déjà l'objet de contrats conclus dans le cadre du projet pilote 'Nature 2000' du Ministère de l'Environnement. Le site contient un échantillon représentatif des chênaies du Stellario-Carpinetum dont la continuité devra être assurée par une gestion fondée sur les principes d'une sylviculture proche de la nature. Les objectifs spécifiques de conservation de la zone spéciale de conservation, ainsi que les mesures de conservation spéciales à assurer afin de maintenir ou, le cas échéant, rétablir l'état de conservation favorable des habitats et espèces d'intérêt communautaire visés, en l'occurrence à travers les mesures de conservation visées aux articles 32 à 35 et 37 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, sont : 1° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des plans d'eau eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition (3150) : a) préservation et restauration des plans d'eau ; b) aménagement de nouveaux plans d'eau ; c) aménagement de bandes de protection herbacées autour des plans d'eau ; 2° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Triton crêté Triturus cristatus : a) préservation et restauration des plans d'eau, ainsi que des zones humides, structures paysagères et boisements limitrophes ; b) amélioration de la connectivité écologique ; 3° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430) : a) préservation, restauration et extension surfacique des ourlets le long des cours d'eau et lisières forestières ; b) fauchage très tardif voire pluriannuel ; 4° rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae) (6410) : a) restauration et extension surfacique des prairies humides à Molinie ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage très tardif ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ; 5° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Cuivré des marais Lycaena dispar : a) préservation, restauration et extension surfacique des prairies humides, bandes herbacées et mégaphorbiaies ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage très tardif ; c) préservation des bandes refuges à fauchage pluriannuel ; d) amélioration de la connectivité écologique ; e) renonciation à l'emploi d'insecticides ; 6° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) (6510) : a) préservation, restauration et extension surfacique des prairies maigres de fauche ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage tardif ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ; 7° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population

de l'Écaille chinée *Callimorpha quadripunctaria* (syn. : *Euplagia quadripunctaria*) :a)préservation et restauration des herbages, bandes herbacées, mégaphorbiaies, structures paysagères et lisières forestières structurées ;b)renonciation à l'emploi d'insecticides ;8°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130) :a)préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ;b)préservation et restauration des micro-stations ;c)préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;d)aménagement de lisières structurées ;e)aménagement d'îlots de vieillissement ;f) désignation de forêts en évolution libre ;9°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des chênaies pédonculées ou des chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (9160) :a)préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ;b)préservation et restauration des micro-stations ;c)préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;d)aménagement de lisières structurées ;e)aménagement d'îlots de vieillissement ;10° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii* :a)préservation et restauration de futaies feuillues stratifiées irrégulières présentant des strates herbacées et arbustives ;b)préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;c)aménagement de lisières structurées et d'îlots de vieillissement ;11° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Grand Murin *Myotis myotis* :a)préservation et restauration de futaies feuillues de classes d'âge avancées ;b)aménagement de lisières structurées et d'îlots de vieillissement ;c)préservation et restauration des bocages, bosquets et ripisylves ;d)amélioration de la connectivité écologique ;e)prévention de la pollution lumineuse12° rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (91E0*) :a)préservation et restauration des forêts alluviales ;b)maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie des cours d'eau ;c)restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;d)abandon de l'exploitation.

7. MAP OF THE SITES

[Back to top](#)

INSPIRE ID:

LU.MDDI.LU0001026

Map delivered as PDF in electronic format (optional)

Yes No

Reference(s) to the original map used for the digitalisation of the electronic boundaries (optional).